# L'APPRENTISSAGE À L'IUT

L’IUT de Vélizy offre la possibilité de préparer le BUT ou la Licence Professionnelle en alternance dans le cadre d’un contrat d’apprentissage.
L’apprentissage est une filière de formation initiale dispensée en alternance entre l’ entreprise et l’IUT, alliant des enseignements théoriques et pratiques, dans le cadre d’un contrat de travail à durée déterminée, égale à la durée de la formation.



Elle débouche sur un véritable diplôme universitaire : BUT ou Licence Professionnelle. Les cours sont strictement obligatoires.

**Bénéficiaires :**

» Jeunes de moins de 30 ans (à la date du début du contrat d'apprentissage). Des dérogations à la limite d'âge sont possibles dans le cas d'un nouveau contrat pour un diplôme supérieur et pour des personnes en situation de handicap justifiant d'une Reconnaissance de

» Qualité de Travailleur Handicapé.

» Français, ressortissants de l'Union européenne, ou étrangers en situation régulière de séjour et de travail à temps plein en France.

**Avantages :**

» Des études gratuites ;

» Une activité professionnelle rémunérée, avec un statut de salarié tout en bénéficiant des avantages liés au statut étudiant (réductions diverses, aides au logement, aide au financement du permis de conduire B, etc.,...) ;

» L'acquisition d'une expérience professionnelle ;

- » Un diplôme universitaire à part entière (mêmes matières et diplôme qu'en formation initiale classique) ;
- » Une couverture sociale et des cotisations pour la retraite.

**Accompagnement :**
L'étudiant(e) apprenti(e) est accompagné(e) pendant toute la durée de sa formation par un Maître d'Apprentissage en entreprise et un Tuteur Pédagogique à l'IUT. Ils sont en relation constante par :

- » L'entretien-bilan organisé dans les deux premiers mois du contrat ;
- » Des réunions pédagogiques régulières ;
- » La visite en entreprise du tuteur pédagogique deux fois par an ;
- » La participation du Maître d'apprentissage au jury de fin de formation ;
- » Le carnet de liaison.